



St-Germain

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2018



STÉPHANE BRUGNEROTTO

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Des chantiers ouverts

Toute institution se doit de s'ajuster aux réalités auxquelles le monde contemporain la confronte. Ainsi, la Fondation St-Germain ne fait pas l'économie d'articuler offre et demande au plus près des besoins du terrain. Après le développement de l'AEMO intensive voilà deux ans, trois chantiers occupent les séances du comité et de la direction : l'extension de notre capacité d'accueil, la redéfinition de la clientèle accueillie dans nos murs et la mise à jour des statuts de la Fondation.

En tractation depuis de longs mois, l'ensemble des acteurs et partenaires se réjouissent de la possibilité d'une extension de la capacité d'accueil de la Fondation. Un groupe de travail ad hoc s'est constitué puis a livré un premier projet aussi prometteur qu'enthousiasmant. Le dossier est actuellement dans les mains du Service de l'Etat concerné et dans celles de la Confédération.

De plus en plus confronté à des demandes de placements d'urgence, l'internat montre ses limites quant à la gestion de plusieurs enfants et jeunes dont les difficultés s'apparentent davantage à des problématiques psychologiques qu'éducatives ou familiales.

Ainsi, nous constatons que nous n'avons pas systématiquement les compétences à l'interne pour gérer de tels placements. Acculés à le faire par faute de moyens sur le plan cantonal, nous demeurons inquiets quant à cette évolution et nous nous devons d'interpeller nos autorités afin que de nouvelles structures locales ou partenariats inter-cantonaux s'activent rapidement.

Le troisième chantier lié à la refonte des statuts paraît plus anecdotique en regard des deux premiers. Pourtant, cette nouvelle édition a été l'occasion de réinterroger le développement de notre institution tout en évaluant le passé. Cette nouvelle version a été présentée lors de l'Assemblée Générale au printemps 2019.

La Fondation St-Germain est dans l'ensemble de ses secteurs d'activités dans une dynamique sans cesse renouvelée et vecteurs d'ajustements permanents.

Stéphane Brugnerotto
Président



RAPPORT DU DIRECTEUR



Une institution vivante ne se replie pas sous les vents contraires, elle s'adapte, elle recherche de nouvelles solutions. Elle interagit avec son environnement à la manière dont nos jeunes apprennent de la rencontre. La fondation St-Germain est un lieu ouvert sur la vie, sur la société. C'est pourquoi, chacun doit s'informer sur les projets des uns et des autres, mieux connaître les contraintes de nos métiers respectifs, favoriser la coopération, se former mutuellement ou avec l'appui de forces extérieures.

Cependant, notre démarche éducative consiste toujours à personnaliser les mesures de protection qui nous sont demandées. Pour chaque situation, il s'agit de recueillir l'avis des jeunes concernées et d'établir une évaluation afin d'élaborer un projet individuel évalué régulièrement. Sa mise en œuvre implique une collaboration réelle et active de l'ensemble des acteurs, et en particulier de l'enfant ou de l'adolescent lui-même.

Il est primordial d'être attentif, de tenir compte de ce que dit le jeune, mais aussi de tout ce qu'il nous montre. Cela implique de

trouver et de conserver une juste distance entre l'éducateur(ice) social(e) et l'enfant. Il convient de créer un lien de qualité permettant l'évaluation la plus objective possible de la situation et de la souffrance qu'elle peut engendrer pour mettre en œuvre un accompagnement personnalisé. Plus qu'une pratique, cette observation et cette écoute attentives, permanentes, bienveillantes et respectueuses constituent une valeur commune aux professionnels de la Fondation St-Germain. C'est en cela que nous travaillons depuis de nombreuses années.

Pour permettre à rendre notre travail plus efficient, l'année 2018 nous a amené vers la digitalisation de l'information et de la gestion administrative des jeunes que nous accueillons. Par ce biais, nous avons optimisé l'accès de nos pratiques quotidiennes avec la mise en place de deux logiciels qui permettent non seulement de recueillir toutes les données des ressources des jeunes mais aussi qui rassemble toutes leurs informations administratives. C'est aussi à travers un groupe de travail que nous avons établi un cahier des charges

pour permettre de réaliser le projet d'une nouvelle structure éducative. D'ailleurs l'avant-projet qui nous a été présenté par un bureau d'architecture de la place est encourageant.

Philippe Eggertswyler
Directeur



INSTITUT ST-GERMAIN

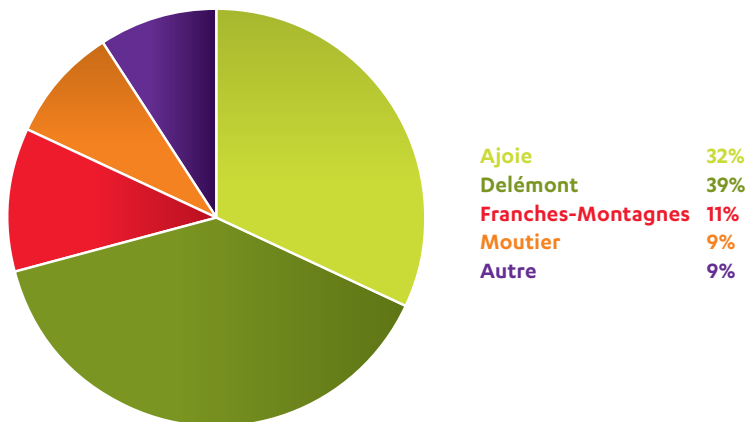
L'Institut peut accueillir 24 filles et garçons de 7 à 20 ans répartis sur 3 groupes éducatifs (2 groupes de 8 écoliers, 1 groupe de 8 adolescents) pour des placements à court, moyen et long termes.

Par ailleurs, deux places sont mises à disposition pour d'éventuels accueils en urgence.

Éléments statistiques 2018

Le taux d'occupation du foyer s'élève à 113.4% (calculé sur 24 lits)

Total des journées « foyer » : 8'619 journées (soit 86.8 % concernent des jeunes jurassiens)
1'314 journées (soit 13.2% concernent des jeunes d'autres cantons)

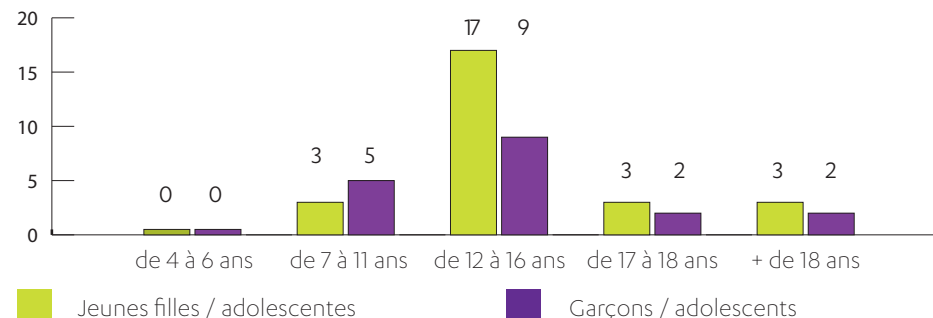


Provenance

86.8 % des séjours concernent des ressortissants jurassiens. Ces placements proviennent essentiellement du district de Delémont et de l'Ajoie.

13.2 % des séjours concernent des ressortissants du canton de Berne (dont Moutier 6.6 %).

Âge atteint en 2018 (selon le genre et sur la base de 44 jeunes accueillis)



Total des journées « studios » en 2018 : 625 journées (concernant des jeunes domiciliés dans le Jura) soit un taux d'occupation de 85.6 %

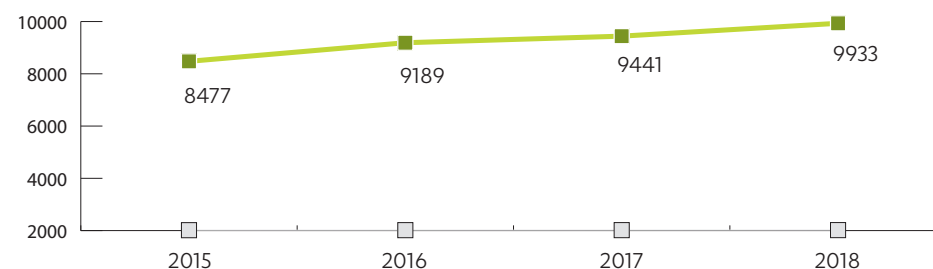
Admissions & sorties

Admissions réalisées en 2018 : 17 admissions (dont 9 en urgence)

Admissions non abouties : 28 (JU : 16 / autres : 12)

Nombre de sorties : 17 sorties

Evolution 2015 – 2018



Pour 2019, nous allons nous concentrer sur deux axes administratifs :

Mise en place de Tipee : Il s'agit d'une application web, accessible via un navigateur et proposée par le même fournisseur que notre application de gestion des dossiers « jeunes ». Tipee permet de planifier les temps de travail, de consulter en temps réels les soldes horaires, de suivre les absences et de valider les heures, le tout associé à un agenda qui permet de développer une vision d'ensemble.

Mise en conformité de notre échéancier (fréquence des entretiens avec les familles, rédaction des documents relatifs aux séjours des jeunes accueillis) avec les exigences de l'Office Fédéral de Justice et Police.

Pascal Maurer, responsable éducatif



POINT RENCONTRE JURA



De nombreux événements ont marqué l'année 2018 pour le Point Rencontre sur le plan structurel. Après une longue période durant laquelle la liste d'attente ne cessait de s'allonger, nous avons reçu l'autorisation d'étoffer les possibilités de visites en ouvrant désormais tous les samedis de 10h00 à 16h00.

Cette extension a été nécessairement accompagnée par l'arrivée de 5 nouvelles collaboratrices à environ 10% chacune. Leur arrivée devait permettre non seulement de combler les besoins liés à l'extension, mais également quelques départs.

Désormais les équipes AEMO et Point Rencontre sont totalement distinctes.

Nous avons profité de l'occasion pour adopter un règlement largement revu qui impliquait également le changement de certaines pratiques. La principale modification est que nous avons cessé de faire des bilans tripartites avec familles et curateurs. Il nous semblait important de concentrer le travail sur la relation parent-enfant en le protégeant davantage d'un regard évaluateur.

Un accent important a également été mis sur la formation des nouvelles intervenantes et la supervision / formation continue de l'équipe.

L'effet le plus réjouissant de ces changements, c'est que nous avons pu accueillir toutes les familles qui étaient en liste d'attente et que nous avons également pu recevoir toutes les demandes suivantes sans délai.

En 2018, ce sont ainsi 61 enfants pour 47 familles qui ont pu bénéficier du Point Rencontre.



Voici encore quelques chiffres supplémentaires :

- 61 enfants, soit 26 filles et 35 garçons
- Le plus jeune était un nouveau-né, les plus âgés avaient 16 ans et l'âge moyen est de 7 ½ ans.
- 48 parents visiteurs :
 - o 35 pères
 - o 11 mères
 - o 1 couple
- Dans 30 cas, l'enfant vit chez sa mère
- Dans 1 cas, chez le père
- 5 enfants sont placés en institution, 11 en famille d'accueil.
- Le référent social provenait du SSRD pour 27 dossiers, du SSRA pour 13, du SSRFM pour 4 et d'un autre service pour 3.
- Durée de la mesure :
 - o Pour les familles qui ont quitté le PR en 2018, la durée moyenne de la mesure était d'un peu plus de 6 mois.
 - o Si l'on prend en compte les situations en cours au 31.12.18 on dépasse 17 mois. Cela s'explique par le nombre de situations de longue durée où l'évolution hors PR n'est pas possible.
 - o Si l'on retire ces situations longues durées, nous arrivons alors à une moyenne de 10 mois.

AEMO



Alain Gerber: Responsable AEMO et Point-Rencontre

Changement. C'est sans doute le mot qui caractérisera le mieux l'année 2018 pour l'Action Educative en Milieu Ouvert.

L'année a démarré en fanfare avec l'arrivée de 5 nouveaux collaborateurs. Et dès le mois de mars, une nouvelle collaboratrice s'est lancée dans le projet pilote « AEMO Jeunes Adultes » voulu par le Service de l'Action Sociale et destiné au coaching de jeunes adultes suivis par le service social.

Pour le responsable AEMO et Point Rencontre, cette extension, ainsi que celle du Point Rencontre, l'ont amené à quitter les suivis auprès des familles pour se concentrer sur la gestion de ces deux services et des équipes.

Les locaux de St-Germain devenus trop petits, le service a dû déménager au Quai de la Sorne 5 en janvier. Cette large extension de nos prestations tombait à point nommé pour pouvoir absorber les trop nombreuses demandes que recevait le service, mais aussi apporter nos compétences éducatives de manière nouvelle aux jeunes et familles du canton. Ainsi, durant cette année, l'AEMO a également proposé un atelier « Cap sur la confiance » à des groupes d'enfants issus de familles suivies par l'AEMO qui semblent en avoir retiré un bénéfice certain au quotidien.

En chiffres :

AEMO (Suivis volontaires)

Les intervenants socio-éducatifs (cinq professionnels pour 2.7 EPT en 2018) se rendent à domicile pendant environ 1h toutes les 1 à 2 semaines. Durant ces entretiens, ils élaborent avec les enfants et les parents des solutions éducatives aux problèmes que rencontrent ceux-ci au quotidien.

En 2018, 89 familles ont été suivies. Si l'on y ajoute celles ayant eu au moins un entretien préalable, ce sont 130 familles qui ont été au bénéfice des prestations AEMO.

Au début de l'année, avec l'extension du service, nous avons pu absorber l'ensemble de la liste d'attente 2017. En raison du nombre important de demandes, l'année s'est tout de même terminée avec 24 familles en attente du début d'un suivi. Ce sont en effet 100 demandes qui sont parvenues à l'AEMO durant l'année. Même si, bien entendu, certaines sont orientées ailleurs au terme des entretiens préalables et que d'autres restent sans suite, c'est du jamais vu.



AEMO INTENSIVE

Comme indiqué plus haut, ce projet pilote qui avait commencé le 1er novembre 2016, a été pérennisé et renforcé en 2018. Les deux intervenants (1.4 EPT) ont travaillé avec 25 enfants et jeunes adultes provenant de 12 familles différentes. Dans ce modèle de prestation, l'intervention de l'AEMO se fait sous mandat et peut atteindre 8-10 heures hebdomadaires avec la famille. Il s'agit alors clairement d'une alternative au placement en institution.

AEMO JEUNES ADULTES

Entre le 1er mars et le 31 décembre, 13 situations ont été annoncées à l'AEMO par les SSRJU. L'intervenante en charge de ce projet pilote (0.5 EPT) a suivi 9 jeunes adultes en 2018, 6 suivis étaient encore en cours au 31 décembre et 2 étaient en liste d'attente. Deux demandes sont restées sans suite de la part du jeune adulte concerné.

Les entretiens de coachings durent entre une et trois heures à raison d'un ou deux rendez-vous hebdomadaires par jeune. Un important travail d'accompagnement administratif est également réalisé hors de ces moments par l'intervenante.

MEDIATION PENALE

L'AEMO continue également à offrir ses prestations en médiation pénale au Tribunal des mineurs. Deux des nouvelles collaboratrices étant diplômées en médiation, nous avons pu renforcer encore l'équipe expérimentée existante. En 2018, 16 processus de médiation ont été confiés à l'AEMO par les juges. Sur les 12 terminées au 31.12.2018, 8 avaient abouti à un accord entre les parties, 2 n'avaient pas abouti, et 2 avaient été refusés d'emblée par une ou les parties impliquées.

AUTRES ACTIVITÉS

L'équipe AEMO a comme chaque année également proposé son traditionnel café-débat pour les parents. Il a eu lieu le jeudi 13 septembre à Glovelier sur le thème « C'EST PAS JUSTE ! : rivalité et sentiment d'injustice dans la famille » et était animé par Mme Stéphanie Doriot et M. Michel Girardin.

Exercice financier

L'exercice financier prévoyait une perte de 69.000.- frs; cependant c'est un exercice déficitaire de 118.500.- frs que révèlent nos comptes 2018. En effet, les mesures adoptées par la Caisse de Pension du Jura pour assurer le financement des rentes ont nécessité notre participation à hauteur de 73.000.- frs. Fort heureusement, ce déficit sera absorbé par les bénéfices reportés des enveloppes précédentes.

Sans cette charge supplémentaire, l'exercice financier présenterait une perte de 45.000.- frs

Pour une fondation comme celle de St-Germain, qui compte près de 50 collaborateurs, il est essentiel de garder une relation de proximité avec l'ensemble des collaborateurs et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur contribution. J'en profite également pour remercier toutes celles et ceux qui nous soutiennent, notamment les représentants du Service de l'action Sociale et sa cheffe de Département, Nathalie Barthoulot, le Comité et le Conseil de la Fondation St-Germain pour la confiance qu'il me témoigne mais aussi le Comité de l'Association St-Germain pour son soutien permanent, l'Association Art-Défit pour sa sensibilité et son engagement à notre égard.

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice 2017	Budget 2018	Exercice 2018
PRODUITS NETS DE PRESTATIONS DE SERVICES			
Contributions (des répondants, RCJU, OFJ)	3'016'904.65	3'304'500.00	3'368'011.00
Remboursements (repas pers., APG, HES)	39'083.85	7'710.00	38'733.65
Autres produits (loyer halle)	4'923.70	3'240.00	3'362.00
TOTAL PRODUITS NETS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3'060'912.20	3'315'450.00	3'410'106.65
CHARGES DE PERSONNEL			
Charges salariales	2'135'978.65	2'372'700.00	2'427'524.80
Charges sociales	427'748.30	466'000.00	466'901.65
Autres charges de personnel	45'944.25	39'100.00	59'208.60
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	2'609'671.20	2'877'800.00	2'953'635.05
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Matériel médical d'exploitation	1'783.65	2'500.00	2'243.05
Alimentation	92'106.05	90'000.00	98'654.45
Ménage	17'287.65	19'300.00	10'567.65
Entretien et répar. biens imm. et mobiliers	114'388.19	144'500.00	137'917.90
Ecole, formation et loisirs	20'521.45	20'550.00	18'317.70
Administration	47'858.95	48'500.00	63'511.05
Assurances et taxes	19'340.95	21'000.00	19'978.75
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	313'286.89	346'350.00	351'190.55
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS			
	137'954.11	91'300.00	105'281.05
AMORTISSEMENTS	125'217.40	135'000.00	129'088.45
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS			
	12'736.71	-43'700.00	-23'807.40
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	21'850.25	25'500.00	21'134.90
RESULTAT D'EXPLOITATION			
	-9'113.54	-69'200.00	-44'942.30
2ème recapitalisation Caisse de Pensions	0.00	0.00	73'534.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	9'113.54	69'200.00	-118'476.30



REMERCIEMENTS

La Fondation St-Germain remercie chaleureusement ses collaboratrices et ses collaborateurs pour leurs compétences professionnelles et leur investissement, mais aussi l'ensemble des jeunes et leurs familles pour leur collaboration, l'Office fédéral de la justice pour son soutien et son écoute dans nos diverses réflexions, la République et Canton du Jura par son Service de l'action sociale, l'Association St-Germain pour son soutien régulier au développement de la Fondation et bien entendu les membres du Comité et du Conseil de Fondation.

Nous exprimons également notre vive reconnaissance à l'ensemble de nos donateurs qui, grâce à leurs gestes, nous permettent de concrétiser nos ambitions, notamment la Loterie Romande et la Fondation Isabelle Hafen pour leur engagement remarquable et remarqué en faveur de la protection de la jeunesse et du soutien aux familles.



Fondation St-Germain



ISG

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 422 55 43
Fax: 032 422 55 51
isg@stgermain.ch



AEMO

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 33 88
Fax: 032 422 55 51
aemo@stgermain.ch



Point Rencontre

Creux-de-la-Terre 1
CH- 2800 Delémont

Tél: 032 423 22 88
Fax: 032 422 55 51
point-rencontre@stgermain.ch